

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://cgtca.net/article.php3?id_article=338

Concertation du Crédit AGricole

- Actualité - Emploi -



Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2014

CGT Crédit Agricole

La Commission Paritaire de Concertation du Crédit Agricole s'est réunie le 1er Octobre 214.

A cette occasion , la CGT s'est exprimée :

La CGT s'oppose au libéralisme et au système anglo-saxon. Sur la question de la réduction des charges c'est essentiel.

« Nous voici réuni aujourd'hui en concertation, terme inapproprié jusqu'à cette heure sauf à nous démontrer pas seulement votre volonté, mais votre capacité à mettre tout en oeuvre pour aboutir à un consensus équilibré et satisfaisant pour les seules parties concernées, les seuls acteurs que sont les salariés, les sociétaires et les usagers. Vous êtes, nous sommes ici les représentants élus des uns et des autres. Un système parfait dans le respect de la démocratie, valeur fondamentale du coopératif mutuel. Un système de solidarité qui défend les intérêts particuliers du collectif de ses adhérents. Toutes les conditions sont réunies pour satisfaire leurs besoins et pourtant ! Des décisions depuis des décennies ont été prises sans consultation, ni accord préalable, certaines avec des conséquences financières importantes sans que personne, décisionnaire ne soit sanctionné ni même inquiété ! Combien de salariés, de cadres auraient bénéficié de cette immunité ?

Inutile de vous rappeler que KERVIEL a été condamné à rembourser quelques 4 milliards d'euros, tandis que son Directeur continue à recevoir tranquillement 700 000 euros de retraite chapeau. Difficile de parler d'équité mais Il est vrai que cet exemple appartient au monde du privé, du capital. Nous avons n'est-ce pas la chance d'appartenir, nous, à un système hybride ou les pertes sont mutualisées et les bénéfices utilisés à la diversification, à la spéculation, au développement externe, à la distribution de dividendes, aux actions gratuites, aux augmentations régulières des dirigeants mixtes salariés/ actionnaires.

Les fautes récompensées de quelques-uns sont même devenues des prétextes à punir les autres par des restructurations, des réorganisations, des maillages, des délocalisations, des fermetures avec des activités et des emplois supprimés, des salaires en stagnation et des conditions de vie aux travailleurs de plus en plus insupportables.

En vérité les quelques-uns conscients de la stratégie choisie aidés par les autres inconscients mais intéressés par le pouvoir et l'argent exploitent habilement à l'unisson en langage technique la classe ouvrière au sens large ou se retrouvent réunis sociétaires, usagers et salariés. Ceux-là mêmes qui selon les statuts du coopératif détiennent le pouvoir.

Ainsi aujourd'hui le Crédit Agricole, le quel nous direz-vous dans ce savant montage, le crédit Agricole se retrouve dans une oligarchie financière, un cartel agissant sur les marchés faisant la pluie et le beau temps. Le Crédit Agricole banque universelle, pour lequel nous constatons effectivement ce caractère universel à travers ses multiples activités, ses multiples participations, de l'immobilier, à l'agro-alimentaire en passant par l'énergie et les maisons de retraite. Sûrement demain dans la santé, les offices notariaux, et ceux des huissiers.

On comprend mieux avec le temps, les réticences à accorder les cautionnements aux agences immobilières, à mettre en place les cautions CAMCA pour concurrencer PPD et Hypothèques. Ces stratégies méticuleusement construites associées aux lobbies exercées sur nos territoires avec les parlementaires aboutissent à construire un empire avec les fonds des autres, des usagers très majoritairement issus du monde ouvrier, de la petite bourgeoisie.

L'Impérialisme est le stade supérieur du capitalisme, il est clair aujourd'hui que vous avez réussi en grande partie

voire objectif aidé par un Etat dont les gouvernements successifs ont été plus libéraux les uns que les autres. Mais revenons à notre rôle de syndicat indépendant pour les uns, de représentants responsables des sociétaires pour les autres. Nous souhaitons vous faire part du dernier courrier envoyé en juillet dernier aux Conseils d'Administration des Caisses Régionales, ce courrier pouvant servir de base aux orientations futures de la FNCA, il reprend à la fois notre activité au service de nos clients sur nos territoires et la volonté d'améliorer la vie des salariés, notre système de sécurité sociale et relancer la croissance."

Par la suite, elle a pu exprimer les revendications des salariés : " Nos revendications sont les suivantes :

- ▶ reconquérir notre autonomie vis-à-vis des marchés financiers en privilégiant l'épargne Bilan et en stoppant la titrisation (ou cessions des crédits sortis du bilan),
- ▶ maintenir, sur nos territoires actuels, la proximité du service à la clientèle par le développement des emplois dans toutes nos agences,
- ▶ préserver la spécificité régionale en conservant les sièges implantés sur les sites actuels avec les femmes et les hommes au service de leur réseau local.

La CGT, comme vous, n'est pas opposée à l'évolution des nouvelles technologies.

Contrairement aux capitalistes, nous, entreprise mutualiste coopérative, attentive au bien être des Hommes, devons utiliser ces évolutions pour servir les intérêts des usagers, des sociétaires et des salariés.

La pérennité du Coopératif Mutuel nécessitera à terme l'abandon du système hybride actuel pour aller vers une renationalisation de l'organe central, inscrite dans un pôle public bancaire, sous contrôle des pouvoirs publics mais aussi des salariés et des usagers de la Banque.

La CGT en appelle à votre sens des responsabilités pour imposer d'ores et déjà l'arrêt immédiat des projets de restructuration, coopération, réorganisation, redéploiement, fermeture d'agences et de services en cours et à venir. Nous vous demandons de vous engager au développement des emplois et des salaires pour au moins les dix prochaines années. Cet engagement social n'est pas surréaliste au regard des 3.5 milliards d'euros de résultats annuels dégagés ces dernières années par les seules Caisses régionales, comparés à la stagnation des 2,5 milliards d'euros de masse salariale. Votre choix de maîtriser la masse salariale a eu pour conséquence la détérioration continue des conditions de travail et de vie des salariés. La seule inversion de ces deux chiffres permettrait de créer 15 000 emplois supplémentaires qui soulageraient grandement des conditions de travail devenues insupportables et d'augmenter les salaires de 600 Euros brut sur 13 mois pour l'ensemble des salariés des Caisses régionales et filiales : il resterait encore 2,5 milliards d'euros à distribuer en intérêts de parts sociales et à engranger pour améliorer nos fonds propres et développer notre activité."

Enfin, la CGT du Crédit Agricole a écrit aux administrateurs et aux autres syndicats :



Lettre aux Administrateurs



Propositions aux Organisations syndicales